

PV de la séance du Comité STOP du 28 décembre 2024

Présents : Louis-François Berney, Christian Giraud, Lesly Golay, François Lehmann, Florence Mugny, Joël Mugny, Maeva Reymond

Début de la séance à 9h30 à l'hôtel de La Truite

1. Approbation du PV du 22 décembre 2024

Accepté à l'unanimité

2. Contrôle de la liste du Comité actuel & validation

Secrétaire Général : François Lehmann

Secrétaire adjointe et caissière : Florence Mugny

Ajout possible de membres du Comité lors de notre prochaine séance. Totor à confirmer par François.

Liste adresses mail :

CG : contact@christiangiraud.com & info@jura-evasion.ch

L-F B : berneylf@hotmail.ch

FL : francois@jourdejoie.ch

FM : flojosima@gmail.com

LG : leslygolay1@gmail.com

MR : maeva.reymond@gmail.com

JM : jjmugny@gmail.com

3. Flyers : Conception - Contenu - Mode de distribution

Premier flyer de réaction.

Deuxième flyer lorsque le référendum aura été accepté.

Présentation et modification du premier flyer élaboré par François et Christian.

Conception définitive du flyer : François et Christian, délai de dépôt à la poste le 3 janvier.

Imprimer des affiches A3 et A4 pour panneaux d'affichages, commerces etc.

4. Page web : Conception - Contenu - Date de mise en ligne

Conception et présentation par Christian

Ne pas oublier de mentionner « effet suspensif de l'application du règlement par le lancement du référendum ».

Délai de mise en ligne : immédiate

5. Financement : Tarifs des actions - Réflexion

Site web : cotisation mensuelle 8€, annuelle 96€

Cotisation initiale des membres du Comité, CHF 50.-

Transaction bancaire sur le compte BCV de Christian avec réf. « Stop places de parc payantes pour les habitants de la Commune de L'Abbaye (voir BV) »

6. Réseaux sociaux

Facebook et Instagram : Maeva

Délai de mise en ligne : la déposition du flyer à la poste (3 janvier).

- Actualité : informations concernant le racket administré par Monsieur Piazzini au garage du Pont, Tea Room du Pont, Tonio... Maeva prendra contact pour faire un article.

7. Presse : Articles & Articles rédactionnels - Humour ou sérieux

Communiqué de presse dans la FVJ pour le 9 janvier. Délai 6 janvier.

« STOP aux places de parc payantes pour les habitants de la Commune de L'Abbaye » + site internet.
Communiqué de presse courant février si pas de réponse.

4. Divers

- Position au cas où la Commune nous demande de négocier : nous y allons mais ne prenons aucune décision sur le siège. Nous étudierons au Comité s'il y a des propositions solides mais à priori nous maintiendrons le référendum afin que le peuple se prononce.
- Christian envoie pour info copie du courrier du 23.12.2024 aux Communes du Chenit et du Lieu ainsi qu'aux trois Administrations villageoises.
- Lors du lancement du référendum, proposer des macarons autocollants gratuits.
- Florence envoie 3 enveloppes à la case postale avec libellés différents pour contrôler leur arrivée par François : 1. Comité référendaire, 2. STOP aux places de parc payantes pour les habitants de la Commune de L'Abbaye, 3. Comité référendaire, STOP aux places de parc payantes pour les habitants de la Commune de L'Abbaye.

Prochaine séance **mercredi 15 janvier 2025 à 19h** à l'hôtel de la Truite

Nous levons la séance à 11h45